

Les films de la drève présentent

IL A PLU SUR LE GRAND PAYSAGE



Un film de Jean-Jacques Andrien

PRODUIT PAR YASMINE KASSARI – RÉALISATION ET SCÉNARIO JEAN-JACQUES ANDRIEN – IMAGE YORGOS ARVANITIS – MUSIQUE HENRYK GORECKI – PRISE DE SON JEAN-JACQUES ANDRIEN – MONTAGE CÉDRIC ZOENEN, ISABELLE DEDIEU, GILLES VOLTA – COLLABORATION POUR LE MONTAGE SON DE MARC BASTIEN – ASSISTANAT POST-PRODUCTION THIERRY BAIVIER – MIXAGE GÉRARD ROUSSEAU – UNE PRODUCTION LES FILMS DE LA DRÈVE (BELGIQUE) – EN COPRODUCTION AVEC R.T.B.F. TÉLÉVISION BELGE – UNITÉ DOCUMENTAIRE ET ARTE G.E.I.E. – AVEC L'AIDE DU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE ET DES TÉLÉDISTRIBUTEURS WALLONS – ET LE SOUTIEN FINANCIER DE LA COMMISSION EUROPÉENNE – DIRECTION GÉNÉRALE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL – LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT – © LES FILMS DE LA DRÈVE – RTBF – ARTE G.E.I.E. / 2012 – UNE DISTRIBUTION SHELLAC.



arte
BELGIQUE

rtbf.be



FILM
FACTORY

FDDL



EUROPA
DISTRIBUTION





ENCLOS ET VASTITUDES

par Jean-Jacques Andrien

J'ai vécu trois années (de 1977 à 1980) à Aubin-Neufchâteau, non loin de Liège en Belgique, pour écrire le scénario du film de long-métrage de fiction intitulé *Le grand paysage d'Alexis Droeven* que j'ai réalisé en 1981. Comme pour mes films précédents, il s'agissait d'écrire un film de fiction à partir de mon observation de la réalité.

L'histoire de ce film était celle d'un jeune agriculteur qui se demande au moment de la mort de son père s'il va, oui ou non, reprendre la ferme familiale.

A ce moment-là (de 1977 à 1980), l'agriculture vivait les premiers bouleversements profonds causés par les excédents, notamment laitiers, qui se sont développés après la mise en place de la Politique agricole commune (PAC). On était à la veille de l'installation des quotas laitiers (qui eut lieu en 1984).

Trois années d'enquêtes m'avaient été nécessaires pour l'écriture de ce scénario. Trois années où j'avais visité toutes sortes de fermes, fréquenté plusieurs familles d'agriculteurs, enregistré un grand nombre de manifestations collectives (réunions d'agriculteurs, conflits linguistiques – nous sommes à la frontière entre la Province de Liège et la Flandre –, fanfares de village, ventes publiques, rituels religieux, enterrements, mariages, etc.) de l'endroit où j'habitais, en élargissant mon cercle d'enquête jusqu'à une limite au-delà de laquelle il me semblait basculer dans d'autres réalités socioculturelles. C'est ainsi que j'avais pu tracer très précisément le cadre géographique dans lequel je souhaitais inscrire le récit de ce film.

Ce cadre est celui de la région de l'est de la Belgique que l'on nomme « le Pays de Herve ».

Le grand paysage d'Alexis Droeven, c'est le paysage de ce pays-là. Un paysage fait de prairies

doucement vallonnées s'étalant à perte de vue, au milieu desquelles surgissent quelques fermes isolées. Enclos et vastitudes.

Trente ans après, je reviens dans ce Paysage.

Revisitant les mêmes lieux, les mêmes fermes, retrouvant les complices de mon film précédent *Le grand paysage d'Alexis Droeven*, je découvre une nouvelle réalité, une réalité où les changements redoutés l'ont emporté sur la continuité désirée :

- la population active agricole est passée de 5% à moins de 1,5% alors que l'échelle des exploitations qui sont restées, a fortement augmenté (de 30 à 50%) ;
- je constate chez les agriculteurs une forte dépendance envers les machineries, les investissements, les banques...
- la ville s'est profondément infiltrée dans le paysage qui, à certains endroits, s'est modifié au point de s'effacer avec la disparition de ceux-là même qui l'ont travaillé. Et, avec la diminution du nombre d'agriculteurs, je constate une désagrégation de la cohérence de la communauté villageoise, une perte du lien social : disparition des épicerie, boulangeries, cafés, fanfares locales, etc.

Ces changements profonds, ces fractures, ces ruptures et aussi l'effacement de ce que ce paysage contenait en soi d'unique et d'irremplaçable (l'alternance réfléchi de vergers et d'immenses étendues de prairies délimitées par des haies basses) pour un autre dont on ne discerne pas encore la figure (comme sur la toile du peintre qui a effacé un dessin pour y esquisser un autre), m'interpellent, et je décide alors de réaliser un documentaire sur cette nouvelle situation intitulé *Il a plu sur le grand paysage*.



La pré-préparation (l'enquête et les repérages) du film *Il a plu sur le grand paysage* a véritablement démarré en 2007, les tournages de certains événements (assemblées d'agriculteurs, manifestations agricoles) ont été réalisés en 2009 – l'année de la crise laitière –, et le tournage principal en 35 MM (mes rencontres avec les agriculteurs) d'octobre 2010 à début janvier 2011.

LE SUJET DU FILM



Aujourd'hui, l'agriculteur européen doit faire face aux règles de la PAC (Politique agricole commune), de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) et bientôt du GMT (Grand Marché Transatlantique). Des règles de plus en plus difficiles à vivre et soumises à des changements incessants.

« Nous vivons aujourd'hui dans un monde d'une immense insécurité économique. Pour mon père, ce n'était pas pareil et j'imagine que pour le sien, ce l'était encore moins ! » (un jeune agriculteur du Pays de Herve, en 2007)

En trois générations d'agriculteurs, nous sommes passés d'un état où la maîtrise de la capacité de production dépendait de la bonne connaissance des contraintes locales, à une situation dans laquelle les contraintes de production locales sont soumises aux lois du marché mondial de rentabilité maximale. Ce qui a transformé l'agriculteur, autrefois autonome et maître de sa situation, en une sorte de salarié complètement dépendant et coupé de sa propre Culture.

Ce qui fait dire à ce jeune agriculteur du Pays de Herve : « La logique économique que nous vivons aujourd'hui agit sur nous d'une façon telle que nous nous déconnectons du monde dans lequel nous vivons. Nous en arrivons à nous irrealiser de plus en plus (...) J'ai l'impression de vivre dans l'absurde. Sans passé auquel me référer et sans futur dans lequel espérer ».

Le passé étant devenu obsolète et le futur étant à ce point sombre et incertain, l'agriculteur du Pays de Herve vit aujourd'hui dans un état d'inquiétude permanent. Il flotte. Il est comme en état de suspension « *Il ne fonctionne que pour survivre* » me dit l'épouse de l'un d'eux. Certains se suicident.

Aujourd'hui, l'agriculture est traversée par une crise historique, sans doute la plus grave qu'elle ait jamais vécue.

1 John Berger est né à Londres en 1926. Il vit en France, dans un village de Haute-Savoie, depuis le début des années 70. Écrivain engagé, scénariste, critique d'art, John Berger est l'auteur d'essais et de romans. Ont paru aux Editions de l'Olivier : *Qui va là ?*, *King*, *Photocopies*, et *G*. Il a été co-scénariste avec Alain Tanner du film *Le Milieu du monde* et de *La Salamandre*. Il a réalisé pour la BBC une série d'émissions intitulée *Voir le voir*. Il écrit régulièrement dans le Monde diplomatique.



ET AUSSI...

LE GRAND PAYSAGE D'ALEXIS DROEVEN

« Mais pour moi, le seul chef d'œuvre possible dans cette compétition* est un film belge *Le grand paysage d'Alexis Droeven* de Jean-Jacques Andrien. Le film d'Andrien, le second, est audacieux et intellectuel, audacieux parce qu'intellectuel.

Un fermier qui voit l'exploitation familiale devenir simple rouage dans la machinerie du Marché Commun, meurt. Son fils doit se décider : rester ou vendre.

Le protagoniste d'Andrien est brillamment joué par l'acteur polonais rustrement poétique, Jerzy Radziwilowicz (la vedette de *L'Homme de marbre* de Wajda). Il prend sa décision cérébralement.

Il n'y a délibérément aucune vue de Radziwilowicz travaillant sa terre. Nous ne le voyons même pas travailler dans sa ferme. Sa décision est existentielle et englobe le politique, le technique et la tradition. Le film composé de longues vues contemplatives du *Grand paysage d'Alexis Droeven*, renforce notre idée de possibilités d'un cinéma défiant les conventions.

D'après celles-ci, le fait que le cinéma est un médium réaliste entraînerait inévitablement qu'il ne peut atteindre l'abstraction qu'à travers le concret. Mais Andrien – et c'est assez incroyable – réussit le contraire, faisant sentir les qualités presque tactiles du travail à la ferme sans nous montrer une seule fois son héros toucher la terre.

Ce film n'a reçu qu'un prix cinématographique du jury, mais pour moi, à lui seul, il a justifié toute la compétition. »

THE VILLAGE VOICE, New-York, 1981
Stuart Byron

FILM INÉDIT
SORTIE EXCLUSIVE
LE 13 AOÛT 2014

* Festival de Berlin

LA POSITION DU FILMEUR

Quels sont mes rapports avec les lieux et les gens de ce film ?

Mes parents sont originaires du Pays de Herve, de familles d'agriculteurs. Je suis petit-fils d'agriculteurs. Enfant et adolescent, j'habitais à Verviers, la ville principale de cette région ; j'ai passé le plus clair de mon temps libre dans les fermes de mes grands-parents, de mes oncles, non pas en « vacancier » mais en travailleur au même titre que mes cousins, fils d'agriculteurs et futurs agriculteurs. On travaillait le matin et nous étions libres de jouer l'après-midi jusqu'à la traite du soir à laquelle nous participions également.

Mon père était l'aîné de neuf enfants, le seul garçon à ne pas avoir repris de ferme. Il est devenu « peintre portraitiste » de profession.

C'est par mon père que j'ai appris dès mon plus jeune âge aussi bien les choses de l'image que celles du monde agricole ; c'est lui qui m'a initié à ses réalités, à voir, à aimer et à respecter la Culture paysanne. J'ai pratiqué toutes sortes de travaux dans la ferme : depuis la traite des vaches, le nettoyage des étables, l'alimentation du bétail, l'écrémage, l'épandage, le ramassage et la rentrée des foin, la cueillette des fruits (hautes tiges), la vente des fruits à la criée de Tongres...

Lorsque je suis revenu en 1977 dans le Pays de Herve pour l'écriture du scénario du *Grand paysage d'Alexis Droeven*, j'ai repris durant quelques semaines ce travail dans une ferme où l'un de mes oncles venait de décéder. Ce fut pour moi l'expérience d'une agriculture beaucoup plus industrialisée (pipe-lines à la place des pots trayeurs et des cruches / réfrigérateur / grilles...) que celle que j'avais connue enfant mais il n'y avait pas encore la rupture identitaire que je ressens aujourd'hui.

Mes rapports à ces lieux et leurs habitants ne sont pas simples.

Je ne suis pas paysan. Je suis cinéaste et je viens de Bruxelles où je m'étais installé pour étudier et pratiquer le cinéma. Je suis devenu pour les gens d'ici une sorte d'étranger même si l'on sait que ma famille est une famille d'agriculteurs de la région, que j'y ai réalisé *Le grand paysage d'Alexis Droeven* et que je suis revenu vivre dans le pays. Mon origine familiale et mon statut de cinéaste créent vis-à-vis de ces gens, à la fois un lien et une barrière. Une barrière parce que je ne suis pas paysan.



J'ai donc voulu, dès le départ de ce projet, qu'il y ait une sorte de contrat implicite entre moi et ces gens que je voulais filmer afin qu'un échange puisse se produire ; que ce film soit aussi le leur sans qu'il y ait instrumentalisation. Ce qui m'a amené à les associer à l'écriture du film et au tournage dans un débat permanent sur des propositions que je leur faisais et qu'ils me faisaient, mais où la décision finale me revenait nécessairement. Un groupe de travail a été créé dès le départ de l'écriture de ce film.

L'acte de réaliser un film documentaire est une approche d'un moment donné de l'expérience humaine à comprendre et à transmettre à partir d'un point de vue précis.

Ce travail implique un double mouvement : être suffisamment proche de ce moment donné afin de pouvoir le vivre et le comprendre, et suffisamment loin pour pouvoir l'analyser, se positionner par rapport à lui et le relier.

Mouvements d'approche et de recul, de partage et de réflexions, un travail sur les distances en fonction des liens et des différences afin d'atteindre ce centre de gravité commun où s'effectue l'évidence d'appartenir à un même monde humain. C'est là, dans cette oscillation, que je situe ma position de filmeur.

LE TOURNAGE

Les supports

Le film a été tourné sur pellicule négative couleur 35MM - Kodak Vision 3 et en Son stéréo (Nagra 4S). Ce sont les « pinceaux » avec lesquels j'ai toujours peint mes films.

Je souhaitais tourner ce film en 35MM et pas en numérique :

1. afin d'obtenir une image (et un son) de la meilleure qualité possible en résolution et en dynamique, afin de restituer le plus fidèlement possible la finesse des lumières, la subtilité chromatique des intérieurs des fermes, des différents moments de la journée selon les saisons, afin aussi de pouvoir capter les expressions les plus infimes – car retenues – d'un visage, d'un regard, les détails lointains d'un paysage... Etre dans le concret des choses du monde paysan. L'image numérique restant selon nous (nous sommes en 2010) une image aux valeurs standardisées, encore trop peu sensibles aux nuances que nous voulions capter.

2. afin de pouvoir travailler la profondeur de champ (travailler l'espace, les rapports avant-plan / arrière-plan comme le requiert le sujet de ce film qui confronte des nappes de passé avec le présent). La gestion de la profondeur de champ, c'est une question de système de captation. Dans le 35MM les grains d'argent se déplacent différemment d'un photogramme à l'autre ; « *c'est cela qui permet la recomposition mentale à partir d'un échantillonnage de valeurs de couleur, et c'est l'aléatoire du grain qui crée la profondeur* » (Caroline Champetier).

3. afin de ne pas utiliser d'éclairage additionnel (même compensatoire) dans des lieux souvent très exigus et où il n'est pas question de modifier l'emplacement d'un meuble ou d'éblouir un protagoniste ou un animal... La grande sensibilité de cette pellicule 35, sa dynamique, le permet.

4. afin de constituer une mémoire vivante de la vie quotidienne de ces gens ; c'est à dire de pouvoir disposer d'un support résistant au temps pour réaliser soit d'autres copies 35MM, soit du DCP, des DVD ou des Blue Ray. Les données numériques ne se conservent que pendant un temps limité (une quinzaine d'années ?), contre cent ans au minimum pour la pellicule argentique.

L'ÉQUIPE

Le directeur photo / cadreur : **Yorgos Arvanitis** qui a travaillé sur la plupart de mes films et ceux de Théodoros Angelopoulos.

Moi-même, à la prise de son en même temps que la réalisation.

Yasmine Kassari, productrice, qui a assuré les fonctions de régisseur et d'assistante à la réalisation.

Michel Baudour pour les prises de vue des deux assemblées d'agriculteurs et la manifestation de Ciney (l'épandage dans un champs de 4 millions de litres de lait).

L'intérêt de cette formule d'équipe réduite est la minimalisation maximale du dispositif de tournage : peu de personnes sur le tournage, pas de matériel d'éclairage (il n'y a pas une seule lampe ajoutée à l'éclairage existant ; tout y a été filmé en éclairage naturel), pas de machinerie, etc. afin de créer un maximum de liberté (de paroles et d'actions) lors des prises de vues.



Un territoire historiquement et socialement défini



Carte 1 Le Pays de Herve, entre Liège, Maastricht et Aix-la-chapelle.
Carte 2 En Wallonie, à l'Est de la Belgique.
© CPDT 2007

Le Pays de Herve comprend tout le nord-est de la province de Liège en Belgique. Il fait partie de la Wallonie. Dans les milieux agricoles, à cause de ses nombreuses prairies et vergers, on le désigne encore par « Région herbagère de l'est de Belgique ». Un vaste plateau d'environ 500 km².

Aujourd'hui nous désignons aussi cette contrée sous le nom d'Entre-Vesdre-et-Meuse, d'après son étendue territoriale, parce qu'elle est limitée à l'ouest par la Meuse et au sud par la Vesdre. En outre, elle s'étend au nord jusqu'à la frontière du Limbourg hollandais et à l'est, elle est limitée par la frontière allemande.

Le Pays de Herve est une région sans statut administratif mais à forte identité territoriale et culturelle.

Depuis les années soixante, elle s'est industrialisée à la faveur de la mise en place de plusieurs parcs d'activités et son développement dans le secteur des services se poursuit. Sans aucun doute, la région a profité à la fois du mouvement d'exurbanisation des activités au départ de Liège et de Verviers et aussi de son excellente situation géographique proche de l'Allemagne et des Pays-Bas.

C'est encore une région en croissance démographique en raison de sa situation géographique et de la qualité des cadres de vie. Toutefois cette ruralisation n'a pas que des avantages : mal gérée, elle risque de dénaturer la région et de détruire ses avantages intrinsèques.

Enfin, le Pays de Herve peut sans conteste être considéré comme un espace frontalier ouvert, comme le cœur vert de l'Euregion Meuse-Rhin, une région à la rencontre de trois pays, de trois langues et de cinq cultures (wallonne, flamande, germanophone, néerlandaise et allemande).



L'agriculture du Pays de Herve est constituée principalement de petites et moyennes exploitations de type familial ; c'est-à-dire d'exploitations à taille humaine dont l'activité principale est actuellement la production de lait.

L'AGRICULTURE EN DIFFICULTÉ EN EUROPE : CHRONIQUE D'UNE RESTRUCTURATION

QUI N'EN FINIT PAS*



Fermeture des exploitations et perte d'emplois :

Chaque jour, depuis 10 ans, 61 exploitations disparaissent en France, 39 en Allemagne, 4,5 en Belgique (9 exploitations tous les 2 jours).

En 2010, la Belgique comptait encore 42 900 exploitations contre 62 000 en 2000. 80 900 personnes y étaient employées soit, environ 30% de moins que 10 ans plus tôt.

Le nombre d'exploitations, en France, passe de 663 000 en 2000, à 490 000 en 2010. Cette diminution s'accompagne également d'une perte de 22% des emplois dans le secteur.

Sur la même période, le nombre d'exploitations a diminué de 24% en Italie, 29% aux Pays-Bas et 36% en Allemagne.

L'emploi agricole dans l'UE 28 a diminué de 25 % entre 2000 et 2009, correspondant à la perte de 3,7 millions d'emplois à temps plein. La baisse s'échelonne entre 3 % en Grèce et 55 % en Estonie.

Perte de revenus

Cette restructuration ne consolide pas le développement de autres exploitations comme prévu par la PAC. Elle s'accompagne d'une perte de revenu toujours plus grande pour les familles.

L'enquête réalisée en Belgique en 2010 révèle que 40% des agriculteurs wallons et 32% des agriculteurs flamands n'ont plus de liquidités. Ce qui signifie qu'ils vont soit devoir vendre une partie de leur patrimoine, qui est aussi leur outil de travail, soit avoir recours à des prêts de courte durée et donc plus onéreux.

En 10 ans, les coûts de production ont augmentés de 40% et les prix de vente seulement de 6,6%. En 2008 et 2009, 25% des agriculteurs wallons ont travaillé 12 à 14h par jour pour obtenir un revenu négatif. Ils n'étaient que 5,3% en 2001.

En France, 27% des exploitations ont un résultat négatif (avant rémunération de l'exploitant et avant impôts) entre 2009 et 2010. Ils n'étaient que 10% de 2000 à 2007.

En Allemagne, on constate que 10% des exploitations sont surendettées et 50% sont confrontées à une perte de capital propre (y compris les 10% surendettées).

Multifactorialité des difficultés et accélération du processus de précarisation

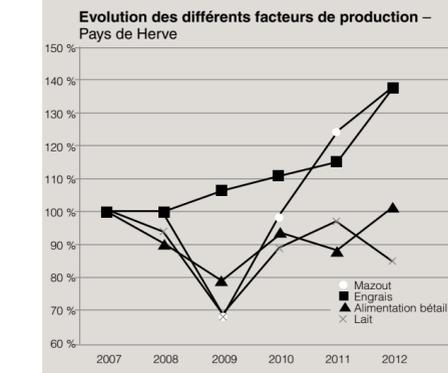
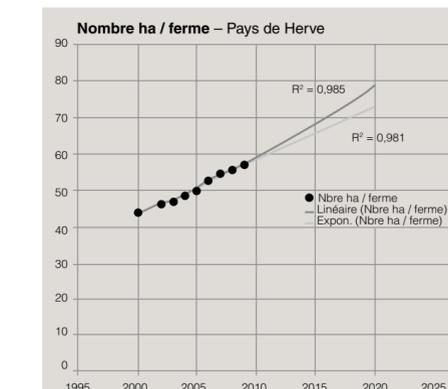
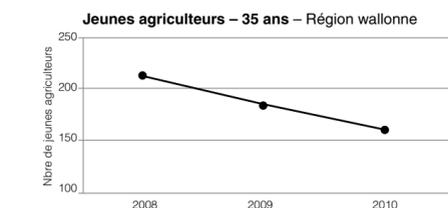
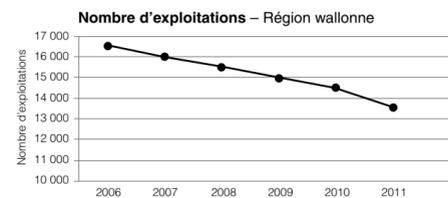
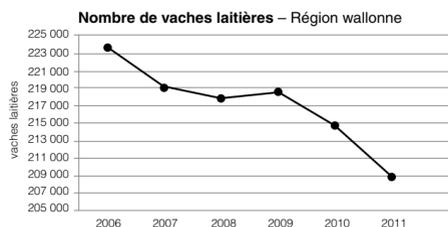
En 2010, le Réseau de Solidarité Européen¹, constitué d'associations d'aide aux agriculteurs, actif depuis de nombreuses années dans le secteur, fait les mêmes constatations dans divers pays européens : « Le travail d'accompagnement a beaucoup changé au fil du temps. Nous avons tous constaté l'aspect multifactoriel des difficultés tant au niveau économique qu'humain et l'accélération du processus de précarisation :

- Volatilité des prix de vente et accroissement permanent des coûts de production.
- Prise de risque accrue et moindre maîtrise de l'activité professionnelle.
- Durcissement des conditions de financement des exploitations.
- Technicité, complexité du métier, contraintes administratives et de mise aux normes.
- Faiblesse ou absence de revenu avec éventuellement un endettement important.
- Complexité des situations mêlant des problématiques d'ordre personnel, familial, patrimonial, économique, juridique, fiscal, social,...
- Diminution de l'âge moyen des personnes en difficultés financières (47 ans).
- Augmentation de la taille des exploitations familiales en difficulté.

Tous les modèles d'exploitations familiales sont concernés. On ne peut plus parler d'un seul modèle d'exploitation familiale qui fonctionnerait car aucune d'entre elles n'est à l'abri de la fluctuation des prix, d'une crise sanitaire, d'un accident du travail ou de la vie. Si les exploitations fragilisées étaient il y a 10 ou 15 ans celles qui éprouvaient des difficultés à se moderniser, nous constatons aujourd'hui que font appel à nos associations des exploitations en plein développement ou récemment installées. »

* Données récoltées par Agrical Wallonie.

¹ Le réseau de Solidarité Européen est constitué par Agrical Wallonie (Belgique-Wallonie), Solidarité Paysans (France), B.A.G (Allemagne), Bäuerliches Sorgentelefon (Suisse), Boeren op een Kruispunt (Belgique-Flandre).



LES PRODUCTEURS DE LAIT ET LES QUOTAS LAITIERS



Les quotas, c'est quoi ?

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, quelques pays européens créent un espace économique. Cet espace ne fera que grandir. L'Union européenne (UE) compte aujourd'hui 28 pays. Le but de cette union était, entre autres, de garantir la sécurité des approvisionnements qui, à plus ou moins court terme, permettrait une autonomie alimentaire. Une des manières d'atteindre ce but était de réguler les marchés en garantissant un prix décent au producteur (soutien des prix garantis, aides à l'exportation, aides aux stockages, garantie de prix raisonnables pour les consommateurs,...). Ces différentes mesures s'inscrivent dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), qui est la plus ancienne politique commune de l'Union européenne puisqu'elle fut créée en 1957 et mise en œuvre en 1962. Elle restera, jusqu'en 2006, la plus importante. Son budget passera de 80% du budget européen en 1969 à 42,7% en 2008, soit 54,07 milliards d'euros.

Dans les années 1970, la production laitière européenne dépasse la consommation. Des montagnes de beurre et de lait en poudre tristement célèbres font la une de l'actualité. Il faut réformer le système...

En 1984, la Communauté économique européenne (CEE) instaure un régime de limitation de la production laitière sous forme de quotas nationaux pour les différents Etats membres. Le but est de maintenir le niveau de la production à celui de 1981 + 1%.

Pour la première année d'application, la quantité totale de lait produite au niveau de la CEE (qui comptait à l'époque 10 membres) devait être fixée à 103,7 millions de tonnes, soit une diminution de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Au départ, ces quantités de référence ont été attribuées pour 5 ans, puis elles ont été prolongées en 1992, en 2000 et 2008. La fin des quotas laitiers est annoncée pour 2015. Chaque producteur belge actif en 1983 s'est donc vu fixé une quantité de référence annuelle pour sa production. Il lui a été possible de modifier ces références par location, achat ou vente à un autre fermier ou à un Fonds des quotas.

La gestion financière et technique des exploitations laitières intègre évidemment ces nouvelles données. Des fermiers agrandissent leur structure en acquérant des références de voisins ayant atteint l'âge de la retraite (rachat de quotas). D'autres abandonnent la production laitière en cédant leur quota et en réinvestissant dans un troupeau de vaches allaitantes... La notion d'investissement et d'amortissement de références de production doit intégrer les références comptables. Certains agriculteurs ont mis beaucoup de temps pour s'y habituer.

Ces quotas laitiers ont permis une relative stabilité des prix à la production, donc une garantie de revenu pour le producteur laitier, mais aussi une garantie des prix au consommateur et surtout un



assainissement du budget agricole européen. Les dépenses publiques consacrées au secteur laitier sont passées de 6 milliards d'euros en 1984 à 2,7 milliards d'euros en 2004. Les quotas ont également contribué dans une certaine mesure au maintien des producteurs dans des territoires moins favorisés (montagne, région herbagère d'élevage,...). Les jeunes producteurs peuvent sécuriser les investissements effectués lors de la reprise ou la création d'une exploitation.

Mais, l'OMC change les règles du jeu... En 2003, une nouvelle réforme de la PAC réoriente la politique laitière européenne en appliquant à ce secteur les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) adoptées en 1994. Le prix garanti d'intervention baisse de 15% sur 3 ans pour la poudre de lait et de 25% sur 4 ans pour le beurre. Cette baisse est partiellement compensée par une aide au revenu payée directement au producteur (Droit au Paiement Unique = DPU).

Conjointement à cette baisse du prix d'intervention, la fin des quotas laitiers est programmée pour 2015. Une hausse de 1% du quota national est prévue chaque année jusqu'en 2015 pour préparer l'échéance... La Commission européenne nomme cette nouvelle phase de transition « atterrissage en douceur »... !

Puis arrive l'année 2007. La mauvaise production en Océanie due à la sécheresse, l'augmentation de la consommation en Chine, la spéculation des marchés financiers sur les produits agricoles font monter les prix du lait en Europe. Beaucoup se disent que la production laitière européenne a de beaux jours devant elle. Que l'atterrissage en douceur devrait aller encore plus vite... Mais en 2009, ces mêmes agriculteurs déchantent... Hausse de la production partout dans le monde combinée à une baisse de la consommation... Les stocks mondiaux s'amoncellent. C'est la crise laitière de 2009, la plus grave depuis 40 ans au niveau sectoriel, provoquée par l'effondrement des prix de vente qui ne permettent plus de couvrir les coûts de production, en pleine augmentation notamment en raison de la hausse du prix de l'énergie et des différents intrants (engrais, pesticides, semences...)

Vers une plus grande volatilité des prix

En 2012, le prix du lait s'effondre de nouveau et ce sont encore des cris et des gestes de désespoir de la part des producteurs de lait que les chaînes d'infos relaient en continu, avant que d'autres « éditions spéciales » ne les remplacent. Pourtant, en dehors des flashes sur « l'événement », la situation s'aggrave et l'avenir devient de moins en moins déchiffrable. Alors qu'une nouvelle réorientation de la PAC, annoncée par la Commission européenne comme « plus juste, plus verte, plus régulatrice et tournée vers les jeunes... », le désarroi s'accroît chez un grand nombre d'agriculteurs et les critiques s'exacerbent tant du point de vue de la concentration

des grosses exploitations qui ne fait que s'accroître, que de la préservation de l'environnement ou de la qualité des produits alimentaires.

Alors que la suppression des quotas sera effective en 2015, les négociations actuelles entre l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis, en vue d'un accord sur le Grand Marché Transatlantique (GMT), imposeront de nouvelles vagues de dérégulation, qui profiteront, pour une large part, aux multinationales. Cet accord de partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement, concerne un grand nombre de secteurs d'activité.

Dans ce cadre, les agriculteurs européens seront une fois de plus fragilisés face à leurs homologues américains et les consommateurs verront réapparaître toute une série de questions qui semblaient être réglées (OGM, bœuf aux hormones, poulet chloré, etc). Cette bataille des normes se situe entre deux visions différentes de l'agriculture. Ce n'est pas un débat technique, c'est un choix de modèle, de valeurs.

Alors que 2014 est l'année internationale de l'agriculture familiale, que les coûts externes et les dangers de l'industrialisation et de la massification de la production agricole et alimentaire ne cessent de croître, les résultats de cette négociation ne peut que nous éloigner davantage d'une agriculture paysanne durable.

Cependant... Versant optimiste d'un constat pessimiste

Face à cette litanie de chiffres, à l'aspect implacable de ces politiques économiques et de ces réalités de terrain, il y a bien entendu des notes d'espoir. Le monde paysan n'est pas clos, il se cache en son sein des valeurs de solidarité, de liberté, de continuité et de dignité humaine.

Les protagonistes de ce film sont, comme beaucoup d'autres agriculteurs en Europe, des « combattants ». Certains pratiquent la vente directe, d'autres s'investissent dans la coopération, le combat politique ou syndical ; des exploitations familiales continuent à se transmettre de parents à enfants...

Comme dit Edgar Morin...

« L'expérience de l'Histoire nous montre que l'improbable bénéfique arrive. [...] Aujourd'hui quel est le nouvel improbable ? La vitalité de ce qu'on appelle la société civile, une créativité porteuse d'avenir. L'économie sociale et solidaire prend un nouvel essor, l'agriculture biologique et fermière, des solutions écologiques, des métiers de solidarité... Ce matin, j'ai reçu un document par e-mail sur l'agriculture urbaine. [...]

Beaucoup de choses se créent. Le monde grouille d'initiatives de vouloir vivre. Faisons en sorte que ces initiatives se connaissent et se croisent ! La grande difficulté est là, car nous sommes emportés à toute vitesse dans cette course vers les désastres, sans avoir conscience de cela.

La crise intellectuelle est peut-être la pire parce que nous continuons à penser que la croissance va résoudre tous les maux alors que la croissance infinie et accélérée nous projette dans un monde fini qui la rendrait impossible. Il n'y a pas de pensée suffisamment complexe pour traiter cela ; notre éducation donne de très bons spécialistes mais ils sont incapables de transmettre leur spécialité aux autres. Or, il faut des réformes solidaires. Tout ceci montre la difficulté pour nous à changer de voie. »

« Edgar Morin, une voie pour éviter le désastre annoncé », Zineb Dryef et Pierre Haski, rue89.com, 23 janvier 2011.

IL A PLU SUR LE GRAND PAYSAGE

Documentaire sur le monde des agriculteurs de l'Est de la Belgique en lutte pour leur survie, *Il a plu sur le grand paysage* est aussi un poème cinématographique sur une Culture paysanne aujourd'hui menacée de disparition... Neuf agriculteurs nous disent ce qu'ils ont sur le cœur.

FILMOGRAPHIE DE JEAN-JACQUES ANDRIEN

2012 – IL A PLU SUR LE GRAND PAYSAGE LM Docu
Rencontres cinéma de Manosque 2014

1988 – AUSTRALIA LM Fiction
avec **Jeremy Irons, Fanny Ardant et Tchéky Karyo**
Prix de la meilleure photographie au Festival de Venise 1989.
Prix Femina du meilleur film belge de l'année 1989.
Prix pour la meilleure photographie, Festival de Gand 1990.
Sélections Venise 89, Toronto, Chicago, Londres, Québec, Rouen Noranda (Canada), Le Caire, Calcutta, Belgrade, Cleveland, Santa Barbara, Los Angeles, Viarregio, etc.

1984 – MÉMOIRES Docu - 55 minutes
Ducat d'Or du Jury international à la 33^e Semaine Internationale de Films de Mannheim (1984).
Sélections aux festivals de Montréal (1984), Gent, Orléans, Paris (Cultura Latina), Venise (Mostra 1985), Strasbourg, Marseille, Lussas, Beaconsfield, Würzburg, etc.

1981 – LE GRAND PAYSAGE D'ALEXIS DROEVEN LM Fiction
avec **Jerzy Radziwilowicz, Nicole Garcia et Maurice Garrel**
Mention spéciale du jury du Festival International de Berlin 1981.
Grand Prix du Festival des Films du monde rural (Aurillac 1982). Prix de la Fédération Française des ciné-clubs (Prades 1981). Prix André Cavens de l'Union de la Critique Cinématographique de Belgique, meilleur film belge 1981.
Prix Femina du meilleur film belge 1981.

Sélections : Festival internationaux de Londres (1981), Figueira da Foz, Hyères, Strasbourg, Gent, Barcelona, Bologna, Los Angeles (Filmex 1982), Hong Kong, Toronto, Roma, Cambridge, Pezenas, Ouagadougou, Orbetello, Bergamo, Toulouse, Lille, Laval, Troia, Würzburg, etc.

1975 – LE FILS D'AMR EST MORT ! LM Fiction - 35 mm
avec **Pierre Clementi**
Grand prix (Léopard d'Or) du Festival de Locarno, 1975.
Prix André Cavens de l'Union de la Critique Cinématographique de Belgique, meilleur film belge 1976. Prix de l'ACCT (Agence de Coopération Culturelle et Technique) à Paris pour le meilleur scénario de la francophonie.
Sélections : Festival de Londres, Téhéran, Belgrade, Los Angeles (Filmex 1976), Sydney, Adelaïde, Naples, Hof, Chicago, New Delhi, Thessaloniki, Cannes (semaine d'Art et essai au Festival International 1977), Dusseldorf, Würzburg, Festival des premiers films SRF Paris 1992, etc.

1972 – LE ROUGE, LE ROUGE ET LE ROUGE CM Fiction
Premier Prix au Festival du Court Métrage à Grenoble (1972).
Premier Prix de la catégorie court-métrage de fiction au Festival National du Film belge de Knokke (1972).
Sélections : Festivals de Cannes (Quinzaine des réalisateurs), Cracovie, Oberhausen, Melbourne, New Delhi, etc.

PRODUCTIONS DE JEAN-JACQUES ANDRIEN
2004 – L'ENFANT ENDORMI LM Fiction
de **Yasmine Kassari**

Ce film a obtenu plus de cinquante distinctions dans les festivals internationaux dont celui du Meilleur film européen à la Mostra de Venise 2004 décerné par la CICA.

2001 – LYNDA ET NADIA CM Fiction - 15 minutes
de **Yasmine Kassari**

2000 – QUAND LES HOMMES PLEURENT Docu - 56 minutes
de **Yasmine Kassari**
Prix du meilleur documentaire des cinémas du Sud du festival Vues d'Afrique - Montréal
Sélections ACDOC du Forum du Festival de Cannes 2000, Commended for the Basil Wright prize 2001 du Royal Anthropological Institute of Great Britain - Londres. Sélectionné à une quarantaine d'autres festivals internationaux.

1995 – CHIENS ERRANTS, CM Fiction
de **Yasmine Kassari**
Prix C.I.R.T.E.F. du meilleur court métrage des pays du Sud (Festival International de Namur 1995). Prix du meilleur court métrage du festival international du court métrage de Turin 1996.

COPRODUCTIONS DE JEAN-JACQUES ANDRIEN

1991 – PARFOIS TROP D'AMOUR LM Fiction
le premier film de long métrage de **Lucas Belvaux**

1988 – LA MÉRIDienne LM Fiction
de **Jean-François Amiguet**
Sélection officielle du Festival de Cannes 1988 - Quinzaine des réalisateurs.

1988 – HOPPLA ! Docu
de **Wolfgang Kolb** avec Anne Teresa De Keersmaeker

1986 – GENESIS LM Fiction
de **Mrinal Sen**
Sélection officielle en compétition au Festival de Cannes 1986.

CONTACTS

DISTRIBUTION

SHELLAC
Friche de La Belle de Mai
41 rue Jobin 13003 Marseille
T. 04 95 04 95 92
contact@shellac-altern.org

PROGRAMMATION

SHELLAC
Lucie Commiot
T. 01 78 09 96 65
Anastasia Rachman
Tél. 01 78 09 96 64
programmation@shellac-altern.org

PRESSE

Stanislas Baudry
34 bd Saint Marcel
75005 Paris
T. 06 16 76 00 96
T. 0950 10 33 63
sbaudry@madefor.fr

CONTACT

ASSOCIATIONS / RÉSEAUX

Philippe Hagué
T. 06 07 78 25 71
philippe.hague@gmail.com

RÉALISATION ET SCÉNARIO JEAN-JACQUES ANDRIEN – **IMAGE** YORGOS ARVANITIS – **SON** JEAN-JACQUES ANDRIEN – **MONTAGE** CÉDRIC ZOENEN, ISABELLE DEDIEU, GILLES VOLTA – **COLLABORATION POUR LE MONTAGE SON** DE MARC BASTIEN – **MIXAGE** GÉRARD ROUSSEAU – **PRODUCTION** YASMINE KASSARI LES FILMS DE LA DRÈVE (BELGIQUE) – **EN COPRODUCTION AVEC** R.T.B.F. – UNITÉ DOCUMENTAIRE ET ARTE G.E.I.E. – **AVEC L'AIDE** DU CNC – **ET LE SOUTIEN** DU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE ET DES TÉLÉDISTRIBUTEURS WALLONS – DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT – DE LA COMMISSION EUROPÉENNE - DIRECTION GÉNÉRALE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL – L'ANGOA ET LA PROCIREP – SOCIÉTÉ DES PRODUCTEURS – **UNE DISTRIBUTION** SHELLAC.

Ce document a été édité à 11 000 exemplaires par la société Shellac (13003 Marseille) – Affiche Baptiste Andrien / Mise en page du journal Christèle Huc.

Dossier de presse et photos téléchargeables sur www.shellac-altern.org

SORTIE NATIONALE LE 14 MAI 2014

35 mm - 1,85 - Dolby SR – France – 2012

